

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du C.É. tenue le 19 janvier 2022

Mme Michaud mentionne le bon fonctionnement de la nouvelle classe Répit. L'accueil des trois nouveaux membres par l'équipe-école en place a été chaleureux. C'est une nouveauté pour tous, la direction inclut, et malgré les ajustements importants en termes de temps et d'organisation, le tout se passe relativement bien. Les journées sont par contre assez éprouvantes pour les 3 intervenantes de cette classe. Pour l'instant aucune intégration n'est envisagée avec les autres élèves que ce soit au niveau des récréations ou encore des spécialités.

Mme Gagné fait la présentation des différentes compagnies ayant été proposées pour la photographie scolaire. Le choix de la compagnie Belco avait une longueur d'avance au niveau des votes. C'est une compagnie de la ville de Québec, ainsi, les reprises pourront se faire directement à leurs bureaux. Les dates prévues sont les 12 et 13 septembre 2022.

014-CÉ
21/22-19

CONSIDÉRANT que le choix du photographe doit être approuvée par le conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Louis-Philippe Pelletier-Langevin, appuyé par Mme Mélissa Tessier-Boutin. Il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER le choix de Belco comme photographe scolaire pour l'année 2022-2023.

5. Droit de parole au membre de la communauté

Le concours Évènement d'appréciation de la jeunesse, organisé par le Club Optimiste, met en lumière des élèves de l'école qui se sont particulièrement améliorés durant l'année scolaire que ce soit au niveau académique ou comportemental. Les membres du Club Optimiste remettent un certificat ainsi qu'un cadeau à l'élève gagnant. Des prix seront aussi tirés parmi les élèves méritants.

6. Rapport de la direction

6.1 COVID (État de la situation)

Mme Michaud mentionne qu'elle est heureuse qu'il n'y ait plus de classes qui ferment. Nous avons aussi été très chanceux au niveau des enseignants; aucun n'a eu à s'absenter pour cause de COVID. La classe de Mélissa au préscolaire a passé près de devoir fermer pour quelques jours, or, puisque tous les élèves ont été atteints à des intervalles différents, le seuil de 60% n'a jamais été atteint. Nous avons ainsi évité une fermeture de classe.

6.2 Frais chargés aux parents 2022-2023

On maintient le seuil maximal fixé à 50\$ pour les maternelles ainsi que 100\$ pour le primaire. Louis-Philippe Pelletier-Langevin propose que nous fixions un montant pour le préscolaire 4 ans considérant que cela n'a pas été fait l'an dernier, car aucune enseignante n'avait été attirée à cette nouvelle classe.

6.3 Politique relative à la gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées des parents ou des usagers;

Mme Kathleen Michaud mentionne que les amendements apportés cette année sont indiqués dans le lien envoyé aux membres du CÉ.

6.4 Consultation des élèves

Mme Kathleen Michaud informe les membres du CÉ que les résultats du sondage sont presque tous comptabilisés, mais pas encore élaborés sous forme de tableau. Une fois terminée la comptabilisation des résultats obtenus, nous pourrons dresser un portrait plus juste de la perception des élèves à l'égard de leur école.

Il est aussi question du sondage sur l'intimidation mené par Joline. Les points récurrents seront comptabilisés, divulgués aux membres lors d'un prochain CÉ et adressés avec l'équipe-école lorsque tous les résultats seront connus.

6.5 Clientèle 2022-2023

Mme Kathleen Michaud a une rencontre pour l'organisation scolaire le 24 mars prochain. Pour l'instant, selon les inscriptions comptabilisées:

- 106 élèves de préscolaire 5 ans
- 112 élèves pondérés de 1^{re} année
- 125 élèves pondérés de 2^e année.

Nous aurons aussi 2 classes de préscolaire 4 ans. Il y a un total de 374 élèves pondérés en date du 16 mars 2022.

6.6 Marathon orthographique

Mme Kathleen Michaud questionne le CÉ à savoir si l'intérêt y est pour cette année en mentionnant que l'équipe-école est prête à aller de l'avant avec cette initiative. Mme France présente le concept du marathon orthographique : Liste de mots à apprendre pour les élèves du primaire et mots à recopier pour le préscolaire. Le but est de récolter des sous sans sollicitation extérieure à la famille proche. Les montants ainsi récoltés pourront servir pour des activités ou pour des journées spéciales.

CONSIDÉRANT que la mise en place du marathon orthographique doit être approuvée par le conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Vaillancourt, appuyé par Mme Myriam Castilloux. Il est résolu à l'unanimité.

DE TENIR la campagne de financement du marathon orthographie cette année.

7. Rapport de la responsable du service de garde (absente pour la rencontre)

Mme Joline Laliberté explique le concept du projet Les grands responsables. Les élèves de deuxième année aident les élèves du préscolaire. Cela répond à un besoin de sécurité pour les plus petits et à un besoin d'autonomie et de responsabilisation pour les plus vieux. L'équipe du SG est emballée par l'idée et la logistique du projet se passe super bien.

Il est proposé par Guillaume Provencher d'émettre des certificats aux élèves s'étant portés volontaires pour le projet Grands responsables. Joline mentionne que le certificat est déjà fait et que la façon de le remettre est encore à l'étude.

8. Rapport des représentantes des enseignantes

Le rapport des enseignants a été envoyé et il n'y a pas de question.

Mme France mentionne que les sorties se sont bien déroulées depuis le début de l'année. L'animation SEXplique a aussi été bien accueillie par le personnel et les élèves. Des activités de patinage ont aussi eu lieu avec les enseignants et Monsieur Nicholas, enseignant d'éducation physique. Ces sorties ont été fort appréciées par les jeunes et les enseignants et madame France Maheux souligne l'apport généreux des parents bénévoles pour le bon déroulement de ces activités.

Des ateliers Bien-être sur les habiletés socio-émotionnelles sont animés par Kamille Bergeron, TES à certains moments précis dans la semaine. Pour y participer, 5-6 élèves par classe ont été ciblés.

9. Rapport du représentant au comité de parents

Le rapport du représentant au comité de parents a été envoyé et il n'y a pas de question.

Monsieur Guillaume Provencher prend note de mentionner le budget pour le préscolaire 4 ans, pour des ressources en orthophonie ou autres, lors de la prochaine rencontre du 23 mars prochain.

10. Autres sujets :

10.1 DPJ

Mme Gagné mentionne qu'elle a remis un document aux enseignants concernant les signalements et la vigilance requise face aux comportements pouvant mériter une attention particulière et des observations plus pointues.

10.2 Collation

Après consultation, l'école est en accord à accepter autre chose que fruits/légumes et fromage pour les collations du matin en classe. Dorénavant seront acceptées, les compotes et yogourts à boire. On évite toutefois les collations avec cuillères ainsi que les yogourts en tubes qui pourraient causer des dégâts.

11. Levée de l'assemblée

014-CÉ
21/22-23


CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Mélissa Tessier-Boutin, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire à 20 h 04.



Louis-Philippe Langevin, président



Kathleen Michaud, directrice